



HAL
open science

Introduction. L'homme dans son environnement : troisième volet d'un tryptique

Catherine Baroin, Jean Boutrais

► To cite this version:

Catherine Baroin, Jean Boutrais. Introduction. L'homme dans son environnement : troisième volet d'un tryptique. Catherine Baroin; Jean Boutrais. L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad, IRD, pp.13-26, 1999, 2-7099-1436-0. halshs-03988804

HAL Id: halshs-03988804

<https://shs.hal.science/halshs-03988804>

Submitted on 14 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BAROIN, C., BOUTRAIS J. 1999. "Introduction. L'homme dans son environnement : troisième volet d'un tryptique", in BAROIN, C. ; BOUTRAIS, J. (eds), *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*, Paris, IRD (ex-ORSTOM), pp. 13-26.

http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/divers2/010020133.pdf

Introduction

L'homme dans son environnement : troisième volet d'un tryptique

Le colloque Méga-Tchad d'Orléans en 1997 s'est inscrit dans la même problématique générale du rapport de l'homme à son environnement que les deux colloques précédents consacrés, rappelons-le, à l'homme et le milieu végétal (Sèvres 1991) d'abord, l'homme et l'eau (Francfort 1993) ensuite. Il a concerné une autre composante importante de l'environnement pour les sociétés dans le bassin tchadien. Dès lors, nous aurons couvert plusieurs facettes de cet environnement et notre démarche acquiert ainsi une cohérence qui ne s'imposait peut-être pas de façon évidente pour chaque thème pris isolément.

Il convient tout de suite de remarquer que le thème des relations entre l'homme et l'animal ne se situe pas tout à fait dans le même registre thématique que les deux colloques précédents. L'un des intérêts de ce colloque aura consisté probablement à montrer que l'animal n'est pas vraiment assimilable à un élément du milieu naturel. Contrairement à la végétation et à l'eau que l'homme peut valoriser, modifier et modeler mais qu'il ne maîtrise pas vraiment dans le bassin tchadien, le monde animal participe de ces sociétés humaines. Avantage ou freiné par les empreintes anthropiques, l'animal occupe une position médiane entre l'homme et les milieux naturels, les écosystèmes.

Le rapport de l'homme à l'animal fait l'objet d'un retour en force dans les préoccupations scientifiques actuelles, qu'il s'agisse des dénominations dont il est l'objet, du symbolisme qui l'entoure, de l'animal comme instrument de travail ou comme médiateur des relations au milieu naturel. Rappelons la liste récente mais sans doute incomplète de quelques colloques dont la thématique est proche de la nôtre : celui de Londres sur « The origin and development of African livestock » organisé par notre collègue Roger Blench et K.C. Mac-Donald (1999). celui de nos collègues historiens sur « L'homme, l'animal domestique et l'environnement du Moyen Âge au XVIII^e siècle » qui s'est tenu à Nantes il y a quelques années (Durand 1993), ou encore celui de nos collègues linguistes à Nice en janvier 1997 (Mellet 1997) et celui organisé en 1996 par Jean Céard (université Paris-X) et Jean-Louis Fischer (Centre Koyré) au Museum national d'histoire naturelle à Paris, à propos de l'histoire de la zoologie à la Renaissance. Au-delà d'une histoire de la science des animaux, le dernier colloque accordait une grande part à la représentation des animaux et à l'imaginaire animal. Ce fut également une préoccupation de notre colloque. Incontestablement, l'animal est pris en compte de manière renouvelée par diverses disciplines que le réseau Méga-Tchad a le privilège d'associer.

Du fait du rapport plus étroit que l'animal entretient avec l'homme, en comparaison des milieux végétal et hydraulique, les journées d'Orléans ont mobilisé un registre plus large d'approches scientifiques. Dans une démarche multidisciplinaire qui constitue, depuis nos débuts en 1984, une caractéristique essentielle du réseau Méga-Tchad, nous trouvons associées à nouveau les disciplines habituelles. Pour les colloques précédents s'y conjugaient des sciences naturelles

comme la botanique et la pédologie. Cette fois-ci nous avons eu le plaisir d'accueillir des disciplines nouvelles et pour nous inhabituelles : l'entomologie, la médecine vétérinaire et la zootechnologie.

Itinéraire d'une thématique

Il est vrai qu'au point de départ nous avons envisagé un questionnement centré sur les animaux domestiques et l'activité pastorale, en raison de l'importance de l'élevage comme activité économique dans le bassin du lac Tchad. Peuls, Arabes, Tubu, Zaghawa, voire Touaregs devaient occuper, pensions-nous, le devant de la scène dans nos débats. Des incursions auprès des Masa et autres Tupuri auraient montré notre largeur de vue envers ceux qui ne se consacrent pas entièrement au bétail.

Lorsque les propositions d'interventions sont parvenues, leur diversité fut pour nous une vraie surprise, et il apparut rapidement que ce colloque devait prendre en compte des champs d'investigation beaucoup plus diversifiés que ceux envisagés au départ. Force nous était d'accorder plus de place au rituel et au symbolique, et de traiter un éventail d'animaux qui, de la mouche à l'éléphant, du varan à l'antilope, éloignait de la prédominance pastorale. Nous prenions conscience, notamment, de l'importance du monde sauvage, petits insectes autant que grande faune, et de l'occasion privilégiée qui nous était donnée, par ce colloque, de l'aborder plus en détail. Le monde sauvage, en particulier celui des animaux, est-il aussi éloigné que l'on pourrait le penser des sociétés humaines ? C'est une question que nous souhaitons aborder à propos du bassin du lac Tchad.

La richesse des relations avec le monde animal et de leurs interprétations symboliques constitue un véritable patrimoine culturel des sociétés du bassin tchadien. En plus des témoignages sur l'originalité de ce patrimoine, le colloque devait aussi se poser la question de son avenir. Ne risque-t-il pas d'être remis en cause par des initiatives et des techniques actuelles ? Si l'on ne peut se soustraire à l'impératif économique du développement, il ne faudrait pas pour autant faire l'impasse sur la préservation culturelle de ce patrimoine.

Le paysage animal dans sa dimension historique

Dépassant l'étude de chaque animal ou de chaque espèce animale considérée l'une après l'autre dans ses relations avec les sociétés du bassin tchadien, nous proposons la notion de paysage animal qui serait la prise en considération d'un ensemble d'animaux, les uns domestiques, les autres plus ou moins sauvages, qui forme un système cohérent avec chaque société. Ce paysage animal n'est pas une donnée statique ni intangible, il est susceptible de changements, il est l'objet d'une histoire. Il est clair que, dans le bassin du lac Tchad, il a subi de fortes transformations au fil du temps, aussi bien à l'échelle des millénaires que dans une tranche historique beaucoup plus étroite. Il s'agit là d'un vaste domaine de recherche qui intéresse au premier chef l'archéozoologie. Les peintures rupestres en offrent un témoignage scientifique et artistique d'une grande qualité (Bailloud 1997). Mais la linguistique comparative apporte, elle aussi, sur ce sujet, des repères d'une grande valeur.

Dans le bassin du lac Tchad, il est admis que la faune sauvage a subi une évolution considérable. Au nord elle est due en grande partie à la désertification croissante, tandis qu'au sud c'est la réduction des espaces naturels qui affecte la grande faune, et peut-être aussi la moins grande. Ici, c'est la littérature orale qui témoigne d'anciens paysages animaux aujourd'hui disparus : lions, hippopotames, girafes, éléphants, crocodiles peuplent les contes de nos sociétés

tchadiennes. Quant aux espèces domestiques, nos connaissances restent encore fragmentaires sur leur diffusion dans le bassin du lac Tchad. Si notre région n'a pas joué le rôle d'un centre de domestication des races domestiques anciennes, il y a environ 7000 ans BP, le nord du bassin du lac Tchad s'est trouvé inclus assez vite dans les civilisations pastorales sahariennes. L'hypothèse d'une diffusion de ce pastoralisme, de la vallée du Nil vers le Sahara central et méridional est souvent avancée par des archéologues (travaux de François Paris au Niger) et Roger Blench la reprend, dans les pages qui suivent, en s'appuyant sur des arguments linguistiques.

La question de la présence préhistorique de bœufs domestiques (sans bosse) dans le sud du bassin tchadien reste encore posée. Les grandes fouilles de la butte de Daima par Graham Connah (1981) ont livré des restes d'animaux domestiques datés de 3 000 BP mais ces repères se localisent au centre du bassin. Qu'en était-il plus au sud, et plus au nord ? Pour le moment, une zoo-chronologie de ces régions ne semble pas bien établie.

En dépit de ces incertitudes, quelques jalons de l'histoire de chaque espèce domestique peuvent être avancés. L'âne, par exemple, est l'un des animaux les plus anciennement domestiqués en Afrique ; il aurait été rapidement diffusé depuis la vallée du Nil, il y a plusieurs millénaires. Le chameau (ou plus précisément le dromadaire) est par contre d'introduction plus récente, à l'époque de l'Antiquité. Le zébu à bosse, pour sa part, arrivé avec les Peuls, serait encore plus nouveau. Mais la question se pose de sa présence dans notre région avant même l'arrivée des Peuls. Un nouveau paysage animal estompe peu à peu d'autres ensembles dont le souvenir s'efface, tel que celui des poneys des Baare-Tchamba (Mohammadou, ce volume). Ainsi est-il probable que les taurins d'une part, les poneys de l'autre, faisaient partie du patrimoine de paysanneries anciennes qui en furent dépossédées.

Sur ces perspectives historiques, des travaux importants ont déjà été publiés, mais elles n'en suscitent pas moins aujourd'hui un renouveau d'intérêt. Signalons par exemple les travaux de notre collègue Christian Seignobos sur le poney du Logone (1987) ou les taurins du Cameroun (1998) ; les recherches en cours d'Eldridge Mohammadou sur le rôle historique du poney dans les conquêtes des Baare-Tchamba au Cameroun central, ou encore celles de Roger Blench sur l'histoire et la diffusion de divers animaux domestiques à travers l'Afrique (1999).

Ce vaste et passionnant champ d'investigation est loin d'être épuisé. Il se renouvelle avec l'intérêt actuel pour la préservation des espèces animales dans un souci de maintien de la diversité biologique. Si la grande exposition sur « les vallées du Niger » au musée des Arts africains et océaniens, préparée par l'équipe du professeur Devisse (1993), a permis de dresser une synthèse du passé archéologique de cette grande région, il semble qu'une manifestation similaire ne serait pas prête pour le bassin Méga-Tchad. Ce serait pourtant un beau défi à relever.

L'homme anthropise l'animal

Si l'intitulé de notre colloque, « L'homme et l'animal » tend à juxtaposer deux entités distinctes dont il s'agirait d'inventorier les relations, on peut se demander si cette vision simpliste ne doit pas être repensée. En effet le rapport de l'homme à l'animal, tel qu'il apparaît dans nos sociétés, va bien au-delà de la simple domestication, appropriation, chasse ou consommation. L'homme s'incorpore l'animal, fût-il domestique ou sauvage, dans la vision qu'il s'en fait. Cette vision participe d'une construction du monde propre à chaque société. En plus d'une approche historique, la place de l'animal dans la culture constitue un thème de réflexion privilégié.

L'animal est inséparable de la représentation dont il est l'objet. Celle-ci ne prend-elle pas même le pas sur toute autre réalité ? L'homme anthropise l'animal, à tel point que la distinction entre le domestique et le sauvage perd de sa pertinence. Au lieu d'un clivage, c'est plutôt selon une gradation que les sociétés organisent le règne animal. On pourrait proposer une gamme qui nous mènerait des espèces les plus anthropisées jusqu'à celles qui semblent y échapper.

Ainsi la vache peule apparaît-elle comme le prototype de l'animal humanisé. Au cœur des valeurs par l'attachement dont elle est l'objet, elle est l'expression concrète des rapports sociaux. Elle participe aussi de la conception de l'esthétique et de l'expression artistique. Chez les Tubu, où cette forme de valorisation est moins marquée, le bétail n'en est pas moins, par les dons et contre-dons dont il est l'objet, le véhicule *sine qua non* des rapports sociaux. Ailleurs, comme ce colloque en fournit quelques exemples, c'est à travers des rituels que la valorisation d'animaux humanisés s'exprime le mieux.

On pourrait penser a priori que les animaux qualifiés d'utilitaires, tels que le cheval ou avant lui le poney, sont moins investis par l'homme. Or, il n'en est rien. Sans occuper une place aussi vitale que celle des vaches pour les pasteurs, ils n'en revêtent pas moins une importance énorme en raison des conquêtes qu'ils ont permises et de la valorisation dont ils sont l'objet. Ils ont été, certaines races plus que d'autres, des instruments de domination et d'oppression. Qu'on évoque simplement la terreur des villageois à l'approche des chevauchées des razzieurs, au siècle dernier. Si ces montures sont encore aujourd'hui source de prestige, celui-ci se décline de façon diverse selon les espèces. Chez les Touaregs par exemple : le cheval bagzan, en dépit de son actuelle rareté, garde un prestige inégalé. Des qualités fabuleuses lui sont attribuées, à tel point qu'il constitue une aristocratie dans l'espèce chevaline. De toute façon, les chevaux, quel que soit leur prestige lié au passé, servent seulement une élite et ne se diffusent pas dans l'ensemble du corps social.

L'âne, par contre, est un animal aussi utile que répandu. Les ânes africains sont tous les mêmes et il n'existe pas de hiérarchie au sein de cette espèce. Animal repoussoir, la vie s'arrête pourtant quand il n'est pas là. À quoi tient cette opposition si marquée entre le cheval et l'âne ? Tel pourrait être l'un des thèmes de notre réflexion. Quant au chien, il n'est pas mieux considéré que l'âne. Mais il y a néanmoins chien et chien, du lévrier de race au plus vil bâtard. Il est curieux de remarquer qu'en dépit de l'importance du pastoralisme, aucune société du bassin tchadien n'utilise des chiens de berger ! Dans l'ensemble, à l'exception des lévriers touaregs, les chiens sont plutôt maltraités. Quel contraste avec l'anthropisation extrême du chien pollueur des trottoirs parisiens !

Dans la catégorie suivante pourraient entrer les espèces semi-domestiques, notamment les insectes sociaux qui exercent sur les hommes une fascination particulière : abeilles, fourmis, termites, voire les curieux *Dorylus* nettoyeurs de concessions chez les Mofu. Le rapport à l'abeille ne concerne pas la société dans son ensemble. Il est réservé souvent à des spécialistes. Des hiérarchies comparables à celles des sociétés humaines sont projetées sur le monde des insectes.

Les espèces chassées ou pêchées semblent plus à l'écart encore du monde humain. Pourtant la chasse comme la pêche peuvent être le lieu et le moment privilégiés de rapports sociaux intenses. Mais ces espèces apparemment sauvages évoluent-elles dans un environnement complètement naturel ? Des animaux sauvages, extérieurs à la vie quotidienne des hommes, n'en occupent pas moins une place de choix dans leur imaginaire. Ancêtres de clans. réincarnations d'esprits, ces animaux sauvages, gros ou petits, jouent parfois un rôle essentiel

dans les représentations, ce qui est une nouvelle manière pour l'homme de se les approprier. Quant aux animaux totalement imaginaires, licornes et autres sirènes, ils semblent peu présents dans les sociétés du bassin tchadien, à quelques exceptions près. À l'inverse, d'autres animaux qui ne font l'objet d'aucune représentation peuvent intervenir de façon primordiale dans le devenir des hommes. Tel est le cas des mouches tsé-tsé, responsables de la maladie du sommeil, ou des simulies, vecteurs de l'onchocercose.

Chaque société a sa vision particulière du monde dans laquelle elle intègre les animaux, sauvages ou domestiques. Les classifications locales en sont un témoignage. La littérature orale se fait aussi l'écho de ces représentations par les rôles attribués à chaque espèce, qui peuvent être le reflet d'une certaine conception des rapports sociaux.

Un paysage animal dominé par les zébus

Une fois la notion de paysage animal avancée, on peut se demander ce qu'elle recouvre dans le bassin du lac Tchad. De ce point de vue, il convient de reconnaître que le bassin tchadien ne constitue pas un tout homogène, que l'on élargisse ou rétrécisse ses limites. Au paysage animal centré sur les camelins au nord répond celui des zébus au sud. La frange de séparation - ou d'interpénétration - passe précisément au milieu du bassin un peu au nord du lac. Elle est parfois très nette, par exemple dans la vallée de la Dillia où coexistent - et s'affrontent épisodiquement - les Peuls éleveurs de bovins et les Tubu aux troupeaux surtout de camelins.

Plus que celui des camelins, c'est le cheptel des zébus dont les effectifs ont le plus augmenté depuis le début du siècle. Récemment, les petits ruminants ont repris de l'importance au nord, en périodes d'après sécheresses mais, à l'exception des célèbres Peuls moutonniers Ouda'en des alentours du lac Tchad, ils ne constituent pas des élevages autonomes. Les effectifs de camelins, pour leur part, restent limités, même s'ils disputent parfois avec succès des points d'eau et des pâturages aux bovins (par exemple à Diffa au Niger, d'après les observations de Brigitte Thébaud 1999).

L'essor du cheptel zébu est considérable dans les savanes du sud du bassin tchadien. Il tient à une translation des pasteurs sahéliens (étudiée en particulier par Jean-Charles Clanet au Tchad) et aux achats de zébus effectués par les cultivateurs. Alors que ceux du Tchad s'équipent en zébus arabes, les cultivateurs du Nord-Est nigérian se procurent des zébus peuls. Dans ses commentaires du recensement du bétail au Nigeria en 1990, Roger Blench parle ainsi d'un important transfert de bovins dans la région de Yola, des pasteurs aux cultivateurs (RIM 1992).

En fait, les effectifs d'ovins et de caprins sont parfois équivalents à ceux des bovins, par exemple au Bornou. Mais le zébu s'impose de plus en plus comme l'animal valorisé par excellence, non seulement par les pasteurs mais également les cultivateurs. Roger Blench cite ainsi le cas remarquable des Tchamba, anciens cultivateurs qui, ayant acquis beaucoup de bétail, ont développé une véritable culture pastorale autonome.

Au-delà de l'incertitude des statistiques, l'importance économique et sociale du cheptel bovin s'impose dans une grande partie du bassin tchadien. Au sud, les arrivées de troupeaux, par déferlements ou infiltrations, ont représenté une grande nouveauté. Désormais, le cheptel bovin devient familier, il fait partie de la vie quotidienne. Il permet des projets villageois d'enrichissement mais il risque aussi, par sa prégnance, d'exercer une pression insupportable sur les cultures.

Le paysage animal à zébus s'étend de plus en plus loin vers le sud, débordant les limites, même les plus larges, du bassin tchadien. Dans les plaines de la Bénoué, seuls les Tiv, avec leur cheptel porcin de plus d'un million de têtes et leurs cultures d'ignames, en freinent peut-être l'expansion. En Centrafrique, au contraire, il se déploie presque sans résistance.

La domination des zébus est entérinée par l'élimination ou l'absorption d'autres animaux. Parmi ceux qui en ont fait les frais figurent sans doute d'abord les races taurines au sud du bassin tchadien. L'ouvrage collectif coordonné par Christian Seignobos et Eric Thys (1998) fait le point sur cette lente tragédie. Reprenons-en quelques éléments, notamment à partir de la conclusion de Christian Seignobos.

Les taurins constituaient autrefois une race bovine largement répandue au Nord-Cameroun. Pourtant, accaparé qu'il était par les aînés et les notables, ce cheptel n'a peut-être jamais été très nombreux. Les taurins jouaient moins un rôle économique que celui de vecteur social et religieux, en particulier pour le règlement des dots. Peu intégrés à l'agriculture, ils ont cependant conduit à l'aménagement d'amorces de bocages. La désaffection actuelle à l'égard de ces animaux va de pair avec une contestation des rapports sociaux qu'ils concrétisaient, voire avec une conversion ethnique. Même si les Kapsiki valorisent encore les aptitudes de leurs taurins (Van Beek 1998), ils se mettent à posséder davantage de zébus. Dans la confrontation entre taurins et zébus, les seconds l'emportent par une certaine neutralité sociale (si ce n'est culturelle). L'achat de zébus par les cultivateurs leur permet de capitaliser de l'épargne, sans connotation socio-religieuse. Le cheptel bovin devient une simple composante économique. Affiché, il prospère librement. Ainsi, une ancienne race bovine non dénuée de qualités zootechniques risque-t-elle de disparaître, alors que dans l'ensemble, le cheptel bovin ne fait qu'augmenter. Discordance étonnante mais qu'on retrouve en d'autres contextes, par exemple en Europe, avec la menace de disparition de races locales, balayées par la Prim'Holstein.

L'expansion considérable des zébus concurrence également la faune sauvage, notamment celle des herbivores. La compétition entre les animaux se prolonge parfois par des relations conflictuelles entre des sociétés. C'est aux marges de l'aire d'expansion des zébus que ces rivalités sont le mieux repérables, par exemple en Centrafrique. Cultivateurs, les Gbaya de l'Ouham devenaient des chasseurs une fois la saison sèche établie. Pour eux, la chasse jouait un rôle alimentaire mais également social et rituel. Des chiens, élevés pour la chasse, rabattaient le gibier lors des chasses collectives. L'afflux des pasteurs mbororo, surtout à partir des années 1970, a entraîné une raréfaction de la faune, autrefois abondante. La présence permanente de bétail en brousse écarte les animaux sauvages ; les feux pastoraux précoces rendent sans objet ceux pour la chasse. Les chiens des Gbaya, affamés et inutiles, errent en brousse où il arrive qu'ils égorgent les moutons des pasteurs. Ceux-ci ripostent en abattant ces chiens ensauvagés. Or, les Gbaya n'admettent pas que l'on tue des chiens, pas plus que les Mbororo n'acceptent la perte de moutons, élevés pour les fêtes religieuses. Ainsi, l'épuisement de la faune sauvage peut-elle comporter tous les ingrédients de violences inter-ethniques.

L'hypothèse d'une uniformisation des paysages animaux du bassin tchadien demande sans doute à être nuancée. D'abord, le pastoralisme camelin reste bien vivant dans le nord. en s'adaptant aux crises climatiques comme aux nouveaux contextes économiques (approvisionnement du marché libyen, transport des récoltes des cultivateurs). D'autre part, il existe plusieurs variétés de zébus qui ne manifestent pas toutes une égale expansion spatiale ni un même essor numérique. Enfin, des noyaux d'autres cheptels subsistent au milieu des paysages animaux à

zébus. C'est le cas des élevages porcins. Autrefois considérés comme relictuels, certains font preuve d'un dynamisme remarquable, par exemple chez les Mundang et Tupuri du Nord-Cameroun. C'est l'histoire d'une réussite exemplaire. La ruine du cheptel bamiléké, par suite de la peste porcine africaine (en 1983) a tari l'approvisionnement du Centre-Cameroun qui est grand consommateur de viande porcine. Mundang et Tupuri ont su répondre à cette demande, grâce au transport des animaux par camions sur l'axe routier de Garoua puis par le train à partir de Ngaoundéré.

Alors que les hommes s'intéressent à l'élevage bovin, les porcs sont l'affaire des femmes et des enfants. Cet élevage pour le marché reste encore familial. Les porcs sont nourris avec des déchets ménagers et surtout des drèches, issues de la fabrication de bière de mil qui s'est développée à la faveur de la crise économique et de la dévaluation de la monnaie. L'élevage porcine donne lieu à des contrats et à des formes d'organisation originales. Des femmes spécialisées dans la bière de mil vendent des drèches à d'autres femmes qui font l'élevage de porcs. Des formes de métayage associent des détenteurs de capitaux à des femmes : les premiers achètent des truies et les mettent en pension chez des familles qui élèvent les porcelets. Le produit des ventes est partagé entre les partenaires. Des Peuls s'engagent eux-mêmes dans cet investissement ! D'ailleurs, la période de gardiennage est curieusement appelée *gaynaaka*, comme chez les pasteurs peuls. Pendant les vacances, des écoliers prennent en charge l'élevage d'un porc qui, après la vente, leur assure une bourse de rentrée scolaire (informations orales d'Albert Douffissa).

Les avantages de cet élevage porcine sont nombreux : animaux à cycle court qui valorisent des sous-produits agricoles et ménagers, ils s'insèrent dans un espace densément cultivé et procurent des revenus monétaires aux femmes et aux enfants. Tant qu'il reste en élevage familial dispersé, les risques de grandes épizooties sont minimes. Cependant, le porc est un grand dévastateur de récoltes. Mal nourri, il peut forcer les clôtures les plus solides. Les porcs, laissés en divagation dès le début de la saison sèche, interdisent des cultures aux abords des villages. L'essor de cet élevage chez quelques sociétés imposera un remodelage de leurs terroirs. L'élevage porcine représente, en même temps, une protection contre les abus des chefs qui, souvent musulmans, prélèvent des animaux chez leurs gens. Cet élevage contredit « l'envie de bovins » qui semble animer toutes les paysanneries du bassin tchadien. En fait, deux paysages animaux coexistent chez les Mundang et Tupuri : celui des zébus, géré par les hommes, persiste à côté de celui des porcs développé par les femmes. Le clivage traverse ces sociétés en suivant la division entre les sexes. Hommes et femmes projettent sur les animaux des trajectoires économiques différentes.

Composantes écologiques des paysages animaux

Une piste de recherches consisterait à inventorier les composantes des paysages animaux dans le bassin tchadien, notamment pour les rares espaces qui échappent encore à la prépondérance des zébus. Il est probable qu'ils se maintiennent en mettant à profit des « niches » écologiques mais aussi économiques, voire culturelles. Ainsi, le déploiement des zébus est-il lié à une rétraction parallèle des mouches tsé-tsé, vecteurs de trypanosomose bovine. Au contraire, les taurins sont réputés supporter une certaine infestation en glossines. En fait, l'exclusion mouches tsé-tsé/zébus simplifie des relations plus complexes, selon l'espèce de glossine en cause et son propre degré d'infection en trypanosomes. De plus, la répartition des glossines n'est pas stable. Elle est sujette à des fluctuations qui enregistrent des tendances climatiques vers le sec ou l'humide mais aussi des évolutions dans l'occupation de l'espace par les sociétés. Au début de ce siècle, deux espèces de glossines infestaient ainsi les plaines du

Diamaré et du bas-Logone. Ensuite, elles ont régressé, au fur et à mesure que les déboisements agricoles s'intensifiaient, notamment aux dépens des galeries forestières (Gruvel, Troncy, Tibayrenc 1970). Cet assainissement progressif du milieu pastoral n'a pas empêché des dilatations de poches glossinaires, comme cela s'est produit dans les vallées au nord de Garoua, au cours des années 1950-1960 (Boutrais 1983). Une histoire spatiale des mouches tsé-tsé permettrait d'écrire, en contrepoint, celle des paysages animaux probables à zébus. Cette histoire écologique reste largement à reconstituer dans l'ensemble du bassin du lac Tchad.

La notion de paysages animaux est intéressante par l'ampleur du spectre biologique qu'elle embrasse et les multiples inter-relations entre les espèces qui s'y trouvent englobées, y compris d'ailleurs l'homme. Dans un même environnement naturel, le mode de vie induit des paysages animaux différents. Dès lors, les logiques écologiques qui sont mises en œuvre diffèrent également. Un exemple limité mais éloquent de ces registres a été présenté par Frédéric Paris (1992 : 72 et suiv.) dans la région de Poli. Les galeries forestières de cette région sont infestées de simulies, des moucheron qui transmettent à l'homme l'onchocercose, une maladie qui se traduit par de la cécité. Les Dowayo, qui sont des cultivateurs, souffrent de cette contrainte. Certains possédaient autrefois des taurins (Seignobos 1998) mais la plupart n'ont maintenant que des chèvres. Des comptages de piqûres de simulies par personne montrent qu'elles fléchissent seulement près des villages ou dans les champs groupés. Le rassemblement des gens permet de diluer les piqûres, ce qui représente une forme de défense des populations rurales déjà élucidée par des chercheurs en d'autres régions (Hervouet et Prost 1979).

Or, dans la même région vivent maintenant des pasteurs mbororo. Bien qu'habitants en campements isolés, ils ne sont pratiquement pas touchés par les piqûres ! Leurs troupeaux de zébus attirent les simulies qui font preuve d'une véritable zoophilie, en piquant les bœufs de préférence aux hommes. Les simulies se montrent surtout agressives le matin et le soir, quand les troupeaux se tiennent rassemblés près des campements. Ainsi les animaux des Mbororo forment-ils un écran entre les hommes et les simulies. Au contraire, les chèvres des Dowayo, qui se déploient chaque jour autour des villages, n'assurent pas une protection équivalente.

D'une façon générale, les Mbororo éloignent leurs animaux des insectes piqueurs, nombreux au voisinage des galeries forestières, mais ils ne développent pas une stratégie spéciale d'évitement des simulies. Alors qu'ils se montrent très sensibles aux mouches tsé-tsé, leurs zébus protègent efficacement les pasteurs d'une grave maladie. Ceux-ci bénéficient ainsi d'une immunité qu'on pourrait qualifier d'écologique. Cette stratégie de protection n'est pas exprimée par les acteurs mais ils la pratiquent spontanément. Le jeu des relations entre homme et animal est donc plus complexe que celui d'influences réciproques. Des sociétés peuvent se servir littéralement de leurs animaux, de façon à s'assurer une protection sanitaire.

Le paysage animal est, sans doute, un trait distinctif de chaque société, du fait qu'elle se forge sa propre conception de son environnement animal. Mais une société donnée n'est pas pour autant un ensemble replié sur lui-même. Influences et emprunts se produisent quotidiennement. Il appartient aux chercheurs de les mettre en évidence. Le repérage de traits communs, d'un paysage animal à l'autre, peut permettre d'identifier des ensembles culturels plus larges, ce qui est aussi l'un des objectifs de la recherche collective entreprise au sein du réseau Méga-Tchad.

Catherine Baroin et Jean Boutrais

